

AIDE À LA GESTION BUDGÉTAIRE

Payer l'ensemble de ses charges est souvent difficile quand le budget est restreint.

Voici un outil pour vous aider à tenir vos engagements, tenter de faire des économies et de garder une part de plaisir dans vos achats.



AIDE À LA GESTION BUDGÉTAIRE

En tant que locataires, sous-locataires ou hébergés, vous devez honorer un certains nombres de paiements. Cela fait parti de vos engagements. Tout retard de paiement peut entraîner des difficultés avec le bailleur, les fournisseurs d'énergie ou encore l'association qui vous accueille.

Quelles sont mes charges?

Selon votre situation, vous avez des charges (que vous devez payer chaque mois) telles que:

- Loyer ou participation à l'hébergement
 - Facture d'électricité et/ou de gaz
 - Facture d'eau
 - Assurance habitation
 - Facture internet et/ou téléphonie

Quelles sont mes revenus?

Pour bien maîtriser votre budget mensuel, il est important de connaître vos revenus en début de mois.

- RSA
- Prime d'Activité
- Allocation familiale
- Salaire
- Revenus de formation

AIDE À LA GESTION BUDGÉTAIRE – SUIVI MENSUEL

Mois / Année

RESSOURCES DU MOIS = argent que je reçois dans le mois	

RESTE A VIVRE = ce qu'il me reste pour les dépenses du mois

Ce qu'il me reste et que je peux mettre de côté

ECONOMIES = combien d'argent j'ai de côté